

DEPARTEMENT
DU NORD

COMMUNAUTE
DE
COMMUNES

Flandre Lys
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Extrait du Procès-Verbal des
DELIBERATIONS DU CONSEIL

du 7 FEVRIER 2019 à 19h00

Envoyé en préfecture le 11/02/2019

Reçu en préfecture le 11/02/2019

Affiché le

ID : 059-245900758-20190207-2019_02_07_12-DE

Le 7 février 2019, à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la *Communauté de Communes Flandre Lys*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes Flandre Lys sous la Présidence de Monsieur Bruno Ficheux, à la suite de la convocation qui lui a été faite, cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée au siège de la CCFL, conformément à la loi.

Etaient présent(e)s : M Bruno Ficheux, Mme Pascale Algoet à partir du point 9, M Michel Dehaene, Mme Doriane Jorisse, M. Claude Beve, M Denis Crinquette, M Joseph Catteau, M Bernard Cottigny, M. Jean-Michel Laroye à partir du point 9, Mme Catherine Goedgebuer, M Philippe Mahieu, Mme Marie-Thérèse Verhaeghe, M Michel Bodart, Mme Caroline Mouflin, M Michel Dupas, Mme Monique Evrard, Mme Geneviève Fermentel, M Denis Mouquet, Mme Debaisieux, M. Patrick Stevenoot, M. Jacques Hurlus, Mme Anne Hiel, M. Philippe Brouteele, M. Joël Duyck, M Philippe Kujawa, Mme Martine Beuraert, M Bernard Didelot, Mme Delphine Boulenger à partir du point 9, M. Franckie Verwaerde, M. Jean-Claude Thorez, Mme Agnès Grammont, M. Pierre-Luc Ravet, Mme Anne Decoster.

Avaient procuration : Mme Pascale Algoët procuration à M Bruno Ficheux jusqu'au point 8
Mme Rolande Payelleville procuration à M Joseph Catteau
M Laroye procuration à Mme Goedgebuer jusqu'au point 8
M. Jean-Philippe Boonaert, procuration à Mme Nathalie Debaisieux
Mme Bénédicte Brouard procuration à Mme Anne Hiel
Mme Marie-Angèle Delommez procuration à M Bernard Didelot
Mme Delphine Boulenger procuration à M. Joël Duyck jusqu'au point 8

Etait absente : Mme Sophie Caron

Etaient excusés : Mme Anna Di Penta
M. Jacques Parent

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard Cottigny

Santé : Evènements 2019

La Vice-Présidente expose au Conseil :

Reconduction de la journée vitalité

Vu la délibération du 20 juin 2018 relative à la reconduction de la journée vitalité sur 2018 ;
Considérant que la journée vitalité prévue le dimanche 23 septembre 2018 n'a pu avoir lieu étant donné les mauvaises conditions météorologiques, il est proposé sa reconduction à la date du 7 juillet 2019.

NB : Les autres mentions figurant sur la délibération du 20 juin 2018 restent inchangées.

Exposition temporaire « Croc'Expo, les Fruits, les Légumes et Moi »

Considérant le succès rencontré avec l'exposition « Cuisine ta Santé » qui a accueilli 769 élèves de CM1/CM2 du 9 avril au 31 mai 2018 ;

Que le Service Santé a contacté la Cité Nature d'Arras concernant la location de leur exposition intitulée « Croc'Expo, les Fruits, les Légumes et Moi » ;

Que cette exposition serait à destination des élèves de CE1/CE2 des écoles du territoire Flandre Lys (47 classes – 1160 élèves) ;

Qu'elle aborde le thème des fruits et des légumes de manière transversale : du potager au marché, de la transformation à la consommation, ...sans oublier la santé (5 fruits et légumes par jour : comment ? pourquoi ?...);

Qu'elle est à la fois ludique, pédagogique, interactive, participative et qu'elle permet d'informer les enfants sur des sujets liés à l'environnement, l'alimentation et la santé ;

Envoyé en préfecture le 11/02/2019

Reçu en préfecture le 11/02/2019

Affiché le 11-02-19 510

ID : 059-245900758-20190207-2019_02_07_12-DE

Qu'elle serait composée de 8 totems, 2 pôles santé, 1 brouette avec jeu interactif, 4 déco sur socle et 1 visuel de l'affiche personnalisable ;

Que le temps de visite de l'exposition est estimé à 1 heure par classe ;

Que cette exposition serait couplée, pour chaque classe, à une animation menée par UnisCités (sensibilisation au gaspillage alimentaire et plantation d'herbes aromatiques dans des pots biodégradables par le biais d'une mallette ludo-pédagogique du service santé) ;

Que la période de location de l'exposition est envisagée du 23 avril 2019 au 23 mai 2019 ;

Que le temps de montage et de démontage de l'exposition est de 1 journée (assurés par 2 techniciens de la Cité Nature) ;

Que le tarif de location de l'exposition s'élève à 2 100€ pour cette période (1 mois) ;

Que le tarif de l'option transport aller/retour de l'exposition (véhicule de 20m³ avec hayon, carburant) s'élève à 300€ (comprenant les frais de restauration des techniciens) ;

Qu'à ces frais s'ajouerait la prise en charge des ceux relatifs au transport des élèves jusqu'au lieu de l'exposition ;

Que l'exposition serait mise en place dans la salle du Conseil Communautaire Flandre Lys ;

Que la salle des commissions de la CCFL accueillerait l'atelier parallèle mené par UnisCités.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de:

- VALIDER ces évènements sur 2019,
- PREVOIR au BP les crédits nécessaires à leurs organisations,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (37 voix pour) la proposition ci-dessus

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Bruno FICHEUX

